



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 111914

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les recommandations exprimées par le Conseil économique et social au sujet du projet de réforme des tutelles, dans son rapport intitulé : « Réformer les tutelles ». Il est notamment recommandé d'aménager le volet financier, en réévaluant le calcul de l'abattement budgétaire pour les majeurs en établissement. À cet effet, le rapport préconise de réévaluer le coefficient fixé actuellement à 0,4 %, en tenant compte des coûts réels supportés par les établissements. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111914

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12643